

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

> **MERCI // Vos bouchons pour l'Institut Bergonié.** 56 tonnes de bouchons recyclés en 2015, c'est 23 000 euros qui ont été remis à l'Institut Bergonié de Bordeaux grâce à vos dons de bouchons, notamment auprès de la Mairie de Pompignac. L'association Agir Cancer Gironde remercie tous les participants qui ont permis de parvenir à ce résultat.

> **VIGILANCE // 30 à l'heure !**

Pour la sécurité de nos enfants, nous vous rappelons que les secteurs situés en face de la Mairie et de l'école élémentaire sont inclus dans une zone limitée à 30 km/h. Certains matins des automobilistes en infraction grave franchissent même le feu rouge et manquent de renverser les enfants et les agents communaux en charge de faire traverser les piétons. La voie conduisant à l'école maternelle est de même limitée à 30 km/h. Certains automobilistes, pourtant responsables d'enfants dans leur véhicule, arrivent trop vite, ne respectent pas les interdictions de stationner, prennent les sens interdits. Nous faisons appel à la vigilance de tous pour respecter la sécurité de nos enfants aux abords des écoles.

> **ORIENTATION // L'EMA Rive droite à votre service.**

Vous avez des questions sur les métiers, les formations, l'orientation, la recherche d'emploi ou encore la création d'entreprise ? L'Espace Métiers Aquitaine (EMA) Rive Droite est un lieu de documentation et de conseil ouvert à tous sans rendez-vous. Chaque mois, un atelier est proposé sur divers sujets (*alternance, réorientation, "je crée ma boîte"...*) mais aussi des témoignages de professionnels pour vous orienter dans votre choix de formation.

Programme à découvrir sur www.lamissionlocale.com
Téléphone : 05 57 77 31 00

À LA UNE

PLUIES PERSISTANTES, CHANTIERS RETARDÉS, REPRISE DYNAMIQUE

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS



Les facéties du temps nous surprennent. Un hiver doux, mais si pluvieux que maintes activités sont gênées, voire retardées.

Cela a été le cas de certains travaux engagés par la commune, aménagement du village artisanal du Clouet, extension du lotissement d'habitation "La Clairière de Lauduc", nouvelle station d'épuration, tennis couvert. Le sol détrempé a empêché les machines de travailler correctement. Au Clouet, les intempéries ont retardé les travaux pendant plusieurs semaines. Mais le soleil revient et sèche les terres. Les réseaux vont pouvoir continuer à être posés et la voirie à être réalisée. Les équipes sont revenues sur le chantier jeudi 25 février. Il reste deux mois de travaux maintenant pour aboutir au premier achèvement, qui permettra de signer les compromis de vente des lots destinés à accueillir des entreprises et de ceux qui accueilleront des habitations. Les réservataires attendent en effet avec impatience la concrétisation de

leurs pré-réservations. Les lots sont presque tous retenus.

Les travaux de terrassement pour l'installation du tennis couvert ont repris aussi et les entreprises rattraperont le temps perdu en mettant les bouchées doubles. Espérons que le temps se maintiendra au beau, malgré les giboulées que le mois de mars réserve d'ordinaire au climat. Il sera possible cependant de bien continuer les travaux dont les terrassements sont terminés, station d'épuration, maison de Cadouin.

N'hésitons pas aussi à bien suivre les manifestations d'intérieur, où les intempéries ne peuvent déloger le public et qui apportent un beau coin de ciel bleu culturel dans notre hiver très spécial. Vous viendrez donc avec plaisir à la représentation de la pièce de Molière *Les Femmes savantes*, donnée samedi 5 mars par la troupe bordelaise du Pont

Tournant, qui nous a déjà régales cette saison avec *Le Jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux et *Le Malade imaginaire*. Le génie de Molière nous transporte encore, après 350 ans, dans des œuvres intemporelles qui parlent des femmes et des hommes d'hier, avec autant de pertinence aujourd'hui, malgré le temps qui a passé. Le théâtre est largement à l'honneur chez nous en ce mois de mars : grâce à la Compagnie de la Laurence, vous verrez le 6 mars *Un Air de famille*, de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, et vous pourrez assister les 26-27-28 mars aux *Pompign'actes*, manifestation qui aura un lustre tout particulier cette année, avec 160 comédiens qui se succéderont pour un spectacle toutes les 90 minutes. Nuages sur la montagne ne baignent pas la campagne !



Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à : lemensuel@pompignac.fr

> **ASSOCIATION // Scrabble.**

Les séances de scrabble ont toujours lieu le deuxième et quatrième lundi de chaque mois à la Maison des Associations, 3 route de l'Eglise, à 14 heures. Les parties se jouent en duplicate sur une durée de deux heures environ dans une ambiance très conviviale (*mais sérieuse*).

Le club souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents.



> **FORMATION // Les agents communaux et la sécurité.**

La Mairie poursuit ses engagements concernant la formation des agents communaux, notamment dans le domaine de la sécurité. Après la formation SST (*Sauveteur Secouriste du Travail*) en juillet et octobre dernier, c'est la formation à la lutte contre l'incendie qui a été lancée en janvier 2016 pour une partie des agents. Une nouvelle session sera organisée courant 2016 pour les agents qui n'ont pas encore participé à cette formation.

> **ASSOCIATION // Le Temps de Vivre.**

Connaissez-vous l'association Le Temps de Vivre ? Créée en 1995, l'association a pour objectif de permettre aux adhérents ayant du temps libre de se rencontrer et d'occuper le temps en bonne compagnie tout en pratiquant les jeux de cartes (*belote, tarot...*), le scrabble, les dames... Les participants peuvent exercer leur talent de peintre sur toile ou porcelaine, pratiquer la broderie ou le tricot... Les réunions ont lieu tous les jeudis après-midi, à partir de 14h30 et sont ponctuées par un goûter offert par le club. Le Temps de Vivre organise 4 à 5 sorties d'une journée et participe à des voyages proposés par d'autres clubs et par des agences de voyage.

L'association est affiliée à la Fédération des Aînés Ruraux.

Pour plus de renseignements :

Mme Nicole Seguin – 05 56 72 47 67

Mme Annie Héraud – 05 56 72 80 78



Maison de Cadouin : espace réservé à la Maison des Assistantes Maternelles. Etat au 23 février.



Charpente et toit de la maison de Cadouin. Les poutres resteront apparentes.



Station d'épuration, le fond du bassin clarificateur en cours d'armaturage et bientôt prêt à être coulé.

> **A VOIR // Voitures anciennes.**

Le dimanche 13 mars, une dizaine de voitures anciennes, datant des années 50/60, seront exposées sur la pelouse devant la salle des fêtes. Entre 12h et 14h, venez rencontrer l'association Retro Mobile Gabaye et son président Hervé Cluzeau pour échanger autour de ces belles voitures. Le club déjeunera en effet à la Maison des Associations ce jour-là.

LE SAVIEZ-VOUS ?

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION POSTALE ?

Vous avez reçu un avis de passage dans votre boîte aux lettres, pour un colis ou une lettre recommandée, mais vous ne pouvez aller à l'Agence postale communale pour récupérer ces envois. La procuration postale permet de mandater une personne de votre entourage pour les retirer à votre place. Pour cela, plusieurs options s'offrent à vous :

- **La procuration ponctuelle :** vous complétez et signez l'avis de passage au verso en désignant la personne de votre choix. Celle-ci, munie des 2 pièces d'identité, la sienne et la vôtre, pourra alors se faire remettre votre colis ou votre lettre recommandée.

- **La procuration permanente :** elle vous permet de mandater une personne de votre choix pour un délai de 5 ans. L'agence postale communale ne peut recevoir les procurations. Il vous faut aller dans un bureau de poste avec une pièce d'identité. Vous remplissez un formulaire de procuration en indiquant les nom, prénom et adresse de la personne que vous choisissez. Par la suite, votre mandataire muni d'une pièce d'identité et de l'avis de passage pourra se présenter à l'Agence Postale de Pompignac pour prendre les objets suivis ou recommandés à votre place. Il lui faudra préciser qu'il dispose d'une procuration. Une vérification du dépôt de cette procuration sera effectuée.

- **La procuration permanente en ligne :** elle a les mêmes avantages que la procuration permanente mais elle peut être faite directement sur le site internet www.laposte.fr et évite ainsi de vous déplacer dans un bureau de poste. Elle est valable également 5 ans et peut être annulée à tout moment.

TRAVAUX

LA STATION D'ÉPURATION

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration vont bon train. L'armature métallique du bassin d'aération (traitement principal) a été assemblée et après les vérifications nécessaires et les certifications, le site est prêt pour la mise en place des coffrages et la coulée du béton.



CARTE D'IDENTITÉ

PRÉFÉREZ LE PASSEPORT POUR VOS DÉPLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Pourtant, vous êtes nombreux à vouloir changer votre carte

d'identité de peur qu'elle ne soit pas acceptée à l'étranger. Sachez que la préfecture rejette de plus en plus ce type de demande. Nous vous conseillons de faire faire un passeport (ou de renouveler le vôtre), ce qui vous garantira l'accès à l'étranger sans problème. Pour les Pompignacais, les passeports se font dans les mairies de canton : Créon, Cenon, Floirac, etc. ou même Bordeaux. Plus d'information sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/003118>

ÉCOLES

POMPIGNAC SE MET À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

En début d'année scolaire, 23 tablettes numériques sont arrivées à Pompignac, réparties entre les maternelles (7 tablettes) et les élémentaires (16 tablettes). Un saut vers l'avenir pour les petits Pompignacais qui utilisent depuis 6 mois ces outils numériques en classe avec leur professeur.

Les enseignants sont, en effet, équipés d'un ordinateur portable pour mettre en place, grâce au logiciel pédagogique ABULEDU, une nouvelle façon d'apprendre, interactive et parfaitement dans l'air du temps.

Équipées de connexion internet sécurisée, les tablettes sont munies d'un stylet pour faciliter la préhension des petits. Côté élémentaire,

un tableau numérique interactif a été installé dans la classe de CM2 (et sera partagé avec les autres classes selon les demandes des enseignants) pour projeter les programmes devant la classe. Pour les maternelles, l'écran numérique n'est pas tactile et est donc mobile de classe en classe.

Après 6 mois d'utilisation, le constat est positif, les écoles utilisent régulièrement ce support interactif après quelques ajustements nécessaires (mise en place des logiciels et maintenance à la suite de quelques bugs constatés, intégration du support dans la pédagogie...).

INTERNET

LA 4G ARRIVE À POMPIGNAC



Dans quelques semaines, Orange va procéder à la mise en service 4G de relais de téléphonie mobile à Pompignac grâce à la bande de fréquence 800 Mhz. Ce nouveau réseau permettra de bénéficier d'un débit 10 fois supérieur à celui des réseaux mobiles de 3^{ème} génération. Ainsi, vous aurez prochainement accès, en mobilité, à des contenus en haute définition. Cependant, comme les fréquences 800 Mhz sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT), des perturbations sont susceptibles d'être créées ponctuellement sur ce réseau. Un centre d'appel a été mis en place

par l'Agence Nationale des Fréquences (Établissement Public de l'État) avec un numéro pour signaler tout dysfonctionnement.

Que faire en cas de dysfonctionnement de votre TNT (brouillage de la réception de la TV) ?

Appelez le centre d'appel au 09 70 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local). Un professionnel vous contactera pour une prise de rendez-vous afin de rétablir votre TNT.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site : <http://www.recevoirla-tnt.fr>

UNE NÉCESSITÉ

LA LUTTE CONTRE LES EAUX PARASITES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle station d'épuration, les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer exigent que la Mairie engage une action de réhabilitation des dispositifs de collecte et de transport (réseaux) des eaux usées. L'objectif est de maîtriser les débits qui arrivent sur la station en évitant les intrusions d'eaux parasites (essentiellement eaux de pluie, eaux de nappe) pour garantir le bon fonctionnement de la station qui ne doit accepter et traiter que des eaux sanitaires.

En effet, l'apport non maîtrisé d'eaux parasites augmente les débits admis sur la station et entraîne des dépassements de la capacité de cette dernière avec des risques de déversement d'un mélange eaux sanitaires/eaux pluviales en amont de la station qui pollue le milieu récepteur, la Laurence.

Les deux grands axes de travaux pour lutter contre ces intrusions :

- **La rénovation et l'entretien de certains réseaux d'eaux usées vétustes** (fissurations...) pour éviter les infiltrations d'eaux parasites. Il s'agit soit de poser des canalisations neuves soit de traiter les existantes (chemisage notamment). La mairie mène au travers d'un programme pluriannuel des diagnostics et des réhabilitations réguliers de réseaux et assure la création de nouveaux réseaux.

- **La séparation de la collecte des eaux usées et des eaux pluviales.** Sur le domaine public, la mairie engage régulièrement des travaux de création de réseaux séparés, de fossés et de bassins de régulation d'eaux pluviales (création du réseau d'eau pluviale sur la route de Touty dans le cadre des travaux de la Communauté des Communes, réalisation de réseaux séparés d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'un bassin de régulation sur les lotissements de Lannegrand et du Clouet, création d'un fossé sur le chemin de Bellevue en 2015, étude de gestion du pluvial en centre bourg menée en 2015 par un bureau d'études spécialisé...).

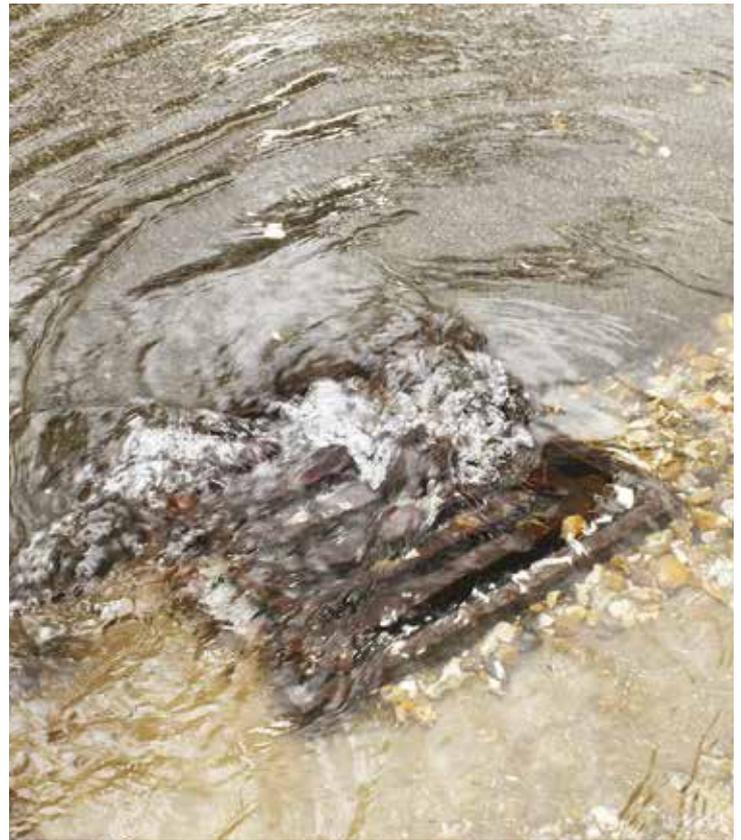
Dans le cadre de ce dernier point, il est également nécessaire de s'assurer du bon branchement des rejets d'eaux pluviales du domaine privé (toitures des habitations, terrasses, chemins d'accès en enrobé...) vers les collecteurs

d'eaux de pluie du domaine communal. En effet, certaines habitations de notre commune ont leur dispositif de collecte et d'évacuation des eaux pluviales directement raccordé au réseau d'assainissement communal. Ce défaut doit être impérativement corrigé.

La mairie avait mené en 2006 une enquête sur certains secteurs d'habitations de la commune, au travers de tests à la fumée, afin de déterminer quelles habitations nécessitaient une rectification du raccordement d'évacuation d'eaux pluviales. Les résultats de cette enquête n'avaient jamais été communiqués aux intéressés.

Il a été décidé d'envoyer tout de même ces relevés, même anciens, aux habitants concernés, avec une demande de mise en conformité. Déjà les destinataires de ces courriers ont contacté la mairie, soit pour indiquer que les travaux avaient été faits il y a quelque temps et la conformité obtenue de la part du délégataire (Lyonnaise des Eaux), soit pour indiquer que les travaux de bon raccordement seraient faits sous peu. Les recherches de mauvais raccordements vont se poursuivre sur les autres secteurs de la commune. Les tests à la fumée nécessaires au diagnostic sont réalisés depuis le domaine public et ne génèrent aucune gêne pour les êtres vivants et les biens (produit coloré non toxique, non marquant, non incrustant...).

Ce processus permettra de maîtriser les flux arrivant à la station et son bon fonctionnement. Un surplus d'eau pluviale entraîne en effet un surplus de charge et un affaiblissement des procédés de traitement, qui sont principalement bactériens. De là un engorgement de la station et un fonctionnement qui peut être défectueux, jusqu'au débordement. On voit les effets sur le milieu naturel et particulièrement sur le cours d'eau de la Laurence. Les eaux pluviales doivent être collectées spécifiquement, en dehors du circuit d'assainissement. Ces eaux sont de plus généralement régulées avant de rejoindre les cours d'eau. La mairie a engagé des travaux pour développer les dispositifs de régulation et pour éviter les inondations (voir Mensuel n°19 l'article sur le pont cadre, route de la Poste).



COUPON DÉCHETTERIE VEOLIA COMMENT ÇA MARCHE ?

		Déchetterie de Pompignac avenue du Périgord, Tél: 05.57.97.03.97 Ouvert tous les jours (dimanche compris) sauf jours fériés, de 9h15 - 12h30 et de 14h00 - 17h45.
BON D'ACCÈS A LA DÉCHETTERIE VEOLIA DE POMPIGNAC N° A 1	BON D'ACCÈS A LA DÉCHETTERIE VEOLIA DE POMPIGNAC N° A 1	
Nom et prénom : Date d'achat :	Nom Prénom : Adresse :33370 Pompignac Rappel des conditions d'accès : <ul style="list-style-type: none">• Habiter Pompignac, propriétaire ou locataire,• Avoir fait enregistrer son (ses) véhicule(s) par dépôt à VEOLIA de la copie de la carte grise (3 véhicules maximum par famille),• Ne pas intervenir en tant que professionnel (contrats spéciaux),• Remettre ce coupon à l'agent d'accueil (1 apport = 1 coupon), Pour plus de précisions, se reporter au verso de ce bon	Date d'achat : Cachet de la Mairie
Déchetterie de Pompignac avenue du Périgord - Tél : 05.57.97.03.97	Valeur du coupon 3 €, carnet de 5 coupons, paiement par chèque à l'ordre de VEOLIA PROPRETÉ.	

Depuis le 15 février, le dépôt de déchets et recyclables à la déchetterie VEOLIA de Pompignac est conditionné à la remise d'un bon d'une valeur de 3 euros (quel que soit le volume ou le type de déchets). Cette mesure est destinée à inciter les usagers à utiliser la déchetterie du SEMOC-TOM à Tresses, où les apports sont déjà payés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ou à regrouper les apports en volumes conséquents pour un passage à la déchetterie VEOLIA de Pompignac. Voir à ce sujet l'article traitant de cette question

dans le Mensuel n° 19 de février 2016.

Pour se procurer des coupons : passer en mairie pour récupérer un ou plusieurs carnets de 5 coupons. Chèque à libeller à l'ordre de VEOLIA PROPRETÉ. Les sommes collectées sont déduites de la facture présentée par VEOLIA chaque mois à la commune. Le coupon de 3 € couvre 1/7 du coût des apports à la déchetterie. Les 6/7 restants sont pris en charge par la commune, donc par le contribuable.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Vous souhaitez participer à une action citoyenne pour nettoyer notre ville et ses alentours ?

Rendez-vous devant la Mairie de Pompignac, le samedi 2 avril 2016 à 9 h pour le Grand Nettoyage de Printemps Intercommunal. Venez en famille. Cette action est proposée par la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais ; le SEMOC-TOM apporte son concours (fourniture de sacs, réception des bennes). Les communes interviennent au niveau de la logistique, de l'octroi de matériel, de camions et autres véhicules, de carburants, des personnels mis à disposition. Les agents, les élus et bénévoles des communes

assurent le travail. Il s'agit de débarrasser les accotements et fossés des routes, principalement des routes communautaires et départementales, jonchés des déchets les plus divers, malgré l'entretien qui y est apporté ordinairement. La communauté se mobilise ainsi pour compenser les nuisances commises par les automobilistes et autres utilisateurs des routes.

Le saviez-vous ?

Une bouteille en verre met 4000 ans à disparaître, un sac plastique 500 ans, une bouteille plastique 400 ans, une canette en aluminium 200 ans, un chewing-gum 5 ans et un mégot de cigarette 2 ans.

Informations pratiques :

Samedi 2 avril 2016 – 9h devant la Mairie de Pompignac
Retour à 12h devant la mairie pour peser les recyclables collectés.

Déjeuner offert à tous les participants à 13h au domaine de la Frayse, à Fargues.

Venez munis d'un gilet de sécurité fluo et de gants solides et étanches.

Inscription obligatoire avant le 25 mars en Mairie (coupon d'inscription disponible en mairie et sur le site Web de la commune).

IMPORTANT

DÉCHETS MÉDICAUX

“Les officines de pharmacie et les pharmacies à usage intérieur remettent gratuitement aux patients dont l'autotraitement comporte l'usage de matériels ou matériaux piquants ou coupants un collecteur de déchets d'un volume correspondant à celui des produits délivrés”.

(article R. 1335-8-3 du Code de la Santé Publique)



On met dans le collecteur les lancettes, les aiguilles à stylo, les seringues d'insuline ou de glucagon, les cathéters pré-montés avec aiguille pour les porteurs de pompe. La boîte une fois pleine est ensuite apportée à un point de collecte répertorié. Dans la mesure où la déchetterie du SEMOCTOM de Tresses n'accepte pas les déchets médicaux de ce type, une

autorisation spéciale du maire sera octroyée aux personnes qui suivent les traitements produisant ces déchets, pour qu'elles puissent apporter leur boîte à la déchetterie VEOLIA de Pompignac sans avoir à fournir un coupon. Se faire connaître en mairie pour obtenir l'autorisation. mairie@pompignac.fr
Tél. : 05 57 97 13 00.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Mairie de Pompignac, dans le cadre du CCAS, organise dans ses locaux chaque mois une matinée d'information et de conseils juridiques, avec Maîtres Natacha Beauvilain et Amélie Rudler, Avocats au Barreau de Libourne.

Ces matinées sont ouvertes aux habitants de Pompignac le premier samedi de chaque mois, de 9h à 12h.

Dans le cadre de consultations gratuites, vous pourrez poser vos questions dans tous les domaines

juridiques qui vous préoccupent.

Une orientation sur les démarches à suivre vous sera donnée.

Date et heures : le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous en mairie (tél. 05 57 97 13 00 ou mairie@pompignac.fr).

Prochaine matinée juridique : **5 mars 2016**

Lieu : Hôtel de ville, 23 avenue de la Mairie, 33370 Pompignac
Téléphone : 05 57 97 13 00

AVIS AUX PORTEURS DE PROJET

ESPACE INFO ENTREPRENDRE

Le Pôle territorial du Cœur Entre-deux-Mers pilote et anime un service gratuit d'aide et d'accompagnement aux entrepreneurs et porteurs de projets économiques du territoire. L'Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers est une antenne d'Initiative Gironde (prêt d'honneur) et de Créagir33 (subventions) et un partenaire officiel d'Aquitaine Active. De ce fait, il mobilise de nombreux

financements pour la création/reprise/développement d'entreprise. Une opération spéciale à destination des artisans et commerçants, appelée OCM, va être prochainement mise en place sur le territoire. Si vous êtes intéressé par cette opération qui consistera en un bilan conseil et une aide financière à l'investissement, contactez le 05 56 23 95 17

ou entreprendre@coeurentre2mers.com.



dimanche 20 mars 2016

À 15H00

LOTO du Basket POMPIGNAC



Salle Polyvalente de Pompignac
(en face de la mairie)

1 Tablette tactile
1 Smartphone
1 Week-End Détente
1 Jambon
Des bons d'achats
Et de nombreux autres lots ...



Paniers garnis ... de quoi rassasier les gourmands ET les gourmets !

+ Bourriche (jambon)

Venez nombreux passer un bon moment

Vous trouverez sur place BOISSONS, CREPES ET FRIANDISES

Site du club : <http://pompignac-basket.clubeo.com>

Imprimé par la mairie. Ne pas jeter sur la voie publique



FESTIVAL LES POMPIGN'ACTES

Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mars 2016

Quizième Festival de Théâtre Amateur : *Les Pompign'ACTES*

Quinze spectacles !

Quinze heures de spectacles, tout public ou à partir de 8 ans !

15 familles d'accueil de Pompignac et du territoire des Coteaux Bordelais !

Plus de 160 comédiens, metteurs en scène, techniciens !

40 personnes bénévoles

Le festival *Les Pompign'ACTES*, organisé depuis 2002 par la Compagnie de la Laurence, est soutenu depuis le début par la Mairie de Pompignac et l'Union Régionale Aquitaine de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (URA-FNCTA)

Le 27 mars sera aussi l'occasion de célébrer la Journée Mondiale du

Théâtre avec diffusion du Message International. "Chaque année, en effet, une personnalité du monde du théâtre ou une autre figure connue pour ses qualités de cœur et d'esprit est invitée à partager ses réflexions sur le thème du Théâtre et de la Paix entre les peuples. Ce message, que nous appelons le Message International, est traduit en une vingtaine de langues. Il est lu devant des dizaines de milliers de spectateurs avant la représentation du soir dans des théâtres de par le monde entier, imprimé dans des centaines de quotidiens et diffusé par radio et télévision sur les 5 continents. Jean Cocteau était l'auteur du premier message international en 1962" (www.une-journee-mondiale.com).

Cette année nous accueillons à Pompignac des troupes venant de Levallois (92), Nantes (44), St Yrieix (16), Soyaux (16), St Martin de

Seignaux (40), et 9 autres de Gironde !

Des spectacles éclectiques vous attendent : du classique, du contemporain, des écritures collectives, de l'improvisation, des animations de rue pendant les entractes !! Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 06 11 75 36 51

Programme détaillé :

www.pompignactes.com

TARIFS

Gratuit pour les moins de 15 ans, (Réduit pour les jeunes de 15 à 25 ans et licenciés FNCTA).

Au spectacle 6€ (5€).

Carte week-end 60€ (50€).

Carte samedi ou dimanche 30€ (25€).

Carte lundi 15€ (12€).

URBANISME HORAIRES DES PERMANENCES

La permanence d'urbanisme initialement fixée le lundi (14h-17h) et le vendredi (9h-12h) est modifiée à compter du 1^{er} mars 2016 pour mieux répondre aux attentes des administrés. Le créneau du vendredi (9h - 12h) est maintenu pour rencontrer la secrétaire chargée de l'urbanisme, qui pourra répondre à toute question relative à la complétude des dossiers et aux différentes formalités administratives à accomplir, ainsi qu'aux règlements d'urbanisme qui s'appliquent à la commune. En revanche les dossiers de permis d'aménager, de permis de construire, de déclaration préalable, de certificat d'urbanisme, de déclarations diverses peuvent être déposés tous les jours en mairie, sans rendez-vous et sans formalité particulière, aux horaires d'ouverture habituels. Pour des questions précises, préalables à ces dépôts, concernant notamment la faisabilité d'un projet et toutes les questions relatives aux règles d'urbanisme, un rendez-vous pourra être pris avec les élus en charge de ces dossiers.

LES ATELIERS D'ISA NOUVEAUTÉS 2016

Après avoir soufflé sa 1^{ère} bougie, l'association, forte d'un an d'expérience, modifie sa formule. L'adhésion annuelle, toujours à 24 euros, donne accès les mercredis après-midi, vendredis matin et samedis après-midi à :

- des ateliers créatifs libres et gratuits. Les adhérentes peuvent alors donner libre cours à leur créativité dans de nombreux domaines : peinture, tableaux 3D, encre à alcool sur verre, sur toile, scrapbooking, cartonnage,

mosaïque, fimo, permagamo ...

- des ateliers payants animés par des intervenant(e)s (tarif : environ 20 à 25 € pour 3 heures). Par exemple : en janvier, les animations ont porté sur l'initiation à la peinture et l'encre à alcool, en février, sur le Powertex. Cette technique est venue enrichir la palette des activités proposées. Elle permet d'obtenir de superbes résultats : statuettes, sculptures, tableaux en relief...

Novices, expérimenté(e)s ? Venez

vite nous rejoindre pour partager en toute simplicité des moments chaleureux et ludiques.

Contact :

Anita GOMEZ

07 77 38 48 74

anita.lesateliersd-isa@orange.fr

Site internet :

les-ateliers-disa.e-monsite.com

Lieu d'exercice : la Maison des Associations, 3 route de l'Eglise.

NOUVELLE ASSOCIATION FINGER MUPPETS



L'association Finger Muppets a pour but de créer un échange d'expériences dans le domaine des loisirs créatifs comme la couture, le tricot ou toute autre pratique... suivant les besoins des adhérents.

Vous êtes tous les bienvenus, même les enfants accompagnés d'un parent à partir de 8 ans.

Avec actuellement 23 adhérents dont 5 enfants, l'association organise des ateliers de loisirs créatifs les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} vendre-

dis de chaque mois de 20h à 23h et le 4^{ème} samedi du mois de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations de Pompignac (3 route de l'Eglise).

THÉÂTRE

LES FEMMES SAVANTES ARRIVENT À POMPIGNAC



Après le succès de la pièce *Le Jeu de l'amour et du Hasard* (voir photos ci-contre), présentée par le Pont Tournant le 4 février, et du *Malade imaginaire* joué par la même troupe le 2 octobre dernier, la compagnie revient, le samedi 5 mars, avec un autre chef d'œuvre de Molière. Grand classique du théâtre, cette comédie en 5 actes et en alexandrins traite du bel esprit, du ridicule, du pédantisme chez les femmes comme chez les hommes, de la déraison mythomane, sur fond de pseudo connaissances, de la "guerre des sexes", du bon sens et du bonheur.

"La langue comme champ de bataille"

Dans la maison de *Chrysale*, grand bourgeois parisien, les femmes ont pris le pouvoir. Sa femme, sa sœur, sa fille aînée sont folles de philosophie, de science, de poésie. Elles veulent se libérer du rôle que les hommes leur ont assigné : faire des enfants, s'occuper du ménage. L'ordre familial est bouleversé.

Pièce féministe ? Pièce réactionnaire ?

Molière, homme du XVII^{ème} siècle, aborde dans son œuvre la question de l'éducation des femmes, qui ébranle la famille et la société. Dans *Les Femmes savantes*, ce n'est pas le droit à l'instruction des femmes qu'il assassine mais le pédantisme, l'hypocrisie, le snobisme et surtout l'imposture. Car Trissotin est un imposteur, un escroc intellectuel, imposteur comme Tartuffe le faux dévot...

Dans cette comédie pure et dure, écrite dans la plus belle des langues, les "intellos", hommes et femmes en prennent pour leur grade. Mais aussi le discours

passéiste des hommes, leur "dictionnaire des idées reçues". Et la comédie a pour sujet la langue elle-même. Comment doit-on écrire ? Militantes de la grammaire, les femmes savantes visent l'exercice du pouvoir. Car le langage est outil de pouvoir : pouvoir d'exclure, pouvoir de séduire. Bien parler, c'est dominer, et c'est le privilège d'une caste, celle des savants, des lettrés dans laquelle elles rêvent d'être admises et reconnues." Elisabeth Chailloux.

PHILAMINTE -

"Car enfin je me sens d'un étrange dépit
Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit,
Et je veux nous venger toutes autant que nous sommes,
De cette indigne classe où nous rangent les hommes,
De borner nos talents à des futilités,
Et nous fermer la porte aux sublimes clartés."

"On ne se lasse pas de cette grande comédie immortelle, qu'elle se déroule hier ou aujourd'hui, elle touche, émeut, fait rire". Armelle Héliot - **Le Figaroscope**

"C'est intelligent et réussi [...]. On découvre ainsi la pièce dans ses pulsions de vie secrètes bien au-delà du machisme présumé de Molière. Et c'est épatant". Fabienne Pascaud - **Télérama**

Mise en scène : Stéphane Alvarez
Avec : Téodora Alupeï, Sylvie Berges, Marie Fontanac, Béatrice Carrera, Caroline Joubert-Lecouvreur, Victor et Lino Alvarez, Anthony Bertrand, Romain Cursan, Patrick Lecouvreur, Sébastien Héquet, Alain Robert, Yannick Leleu

Costumes : Anne Vergeron.

Informations pratiques :
Représentation le **samedi 5 mars à 20h30, Salle des Fêtes de Pompignac. Durée : 1h40**

Tarifs : 13 € - Elèves et étudiants 11 € - Enfants jusqu'à 12 ans : 5 €. Places en vente à la Mairie de Pompignac, ou le soir de la représentation. Il est conseillé de réserver : mairie, 05 57 97 13 00.

L'Atelier du Pont Tournant présente

Les Femmes Savantes

De Molière

SAMEDI 5 MARS À 20H30
SALLE DES FÊTES DE POMPIGNAC

Mise en scène : Stéphane Alvarez
Avec : Téodora Alupeï, Sylvie Berges, Marie Fontanac, Béatrice Carrera, Caroline Joubert-Lecouvreur, Victor et Lino Alvarez, Anthony Bertrand, Romain Cursan, Patrick Lecouvreur, Sébastien Héquet, Alain Robert, Yannick Leleu
Costumes : Anne Vergeron



THEÂTRE

UN AIR DE FAMILLE

Dans le cadre de ses matinées théâtrales, l'Union Régionale Aquitaine de la FNCTA accueillera la Troupe Express de Blanquefort dimanche 6 mars à 15h30, salle polyvalente de Pompignac dans : *Un Air de famille*, pièce de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui.

"*Famille je vous hais ! On ne choisit pas sa famille, rien ne vaut un bon repas de famille...*

Les secrets de famille ! Trouver sa place dans sa famille... grâce ou à cause de l'absence d'Arlette, la fin du rituel du repas du vendredi soir en famille est proche... chacun pourra peut-être enfin trouver sa place ! Bien qu'aujourd'hui la famille de cœur ne soit plus forcément la famille naturelle, nous retrouvons toujours des rituels où les non-dits peuvent éclater à tout moment du fait d'un évènement subi, prévu ou imprévu ..."

Entrée 6 euros - 4 euros pour les 16-25 ans et adhérents - gratuit pour les 12-15 ans

Renseignements : <http://aquitaine.fncta.fr>
Josiane Guillaume : 06 11 75 36 51

SORTIR

AGENDA

SAMEDI 5 MARS, SALLE DES FÊTES, À 20H30 // *Les femmes savantes* de Molière, comédie jouée par le théâtre du Pont Tournant de Bordeaux (voir article). Places en vente à la mairie ou au guichet le soir de la représentation.

DIMANCHE 6 MARS, SALLE DES FÊTES, À 15H30 // Spectacle Troupe FNCTA *Un air de famille* du Théâtre Expression de Blanquefort, organisé par la Compagnie de la Laurence (voir article).

MARDI 8 MARS, MAISON DES ASSOCIATIONS, RAM // Éveil corporel avec Hélène de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 et permanence de 13h30 à 17h30.

DIMANCHE 13 MARS, SALLE DES FÊTES, À PARTIR DE 12H // Repas des Aînés. Une exposition de voitures anciennes aura lieu devant la salle des fêtes entre 12h et 14h, (voir article).

SAMEDI 19 MARS // Cérémonie du cessez-le-feu de 1962 en Algérie, devant le monument aux morts, à 18h30, organisé par l'association des Anciens Combattants FNACA. Pot de l'amitié offert par la Mairie.

SAMEDI 19 MARS, SALLE DES FÊTES, DE 20H À 23H // Bal de Tango Argentin avec l'association Lindo Tango.

DIMANCHE 20 MARS, SALLE DES FÊTES, À PARTIR DE 15H // Loto organisé par le club Basket de Pompignac.

LUNDI 21 MARS, SALLE DES FÊTES, À 19H30 // Conférence de Pierre BOULÉ : *Passion du Monde "La Route 66" U.S.A.* (manifestation organisée par l'Espace Citoyen).

MARDI 22 MARS, MAISON DES ASSOCIATIONS, RAM // Motricité avec Clarisse de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 et permanence de 13h30 à 17h30.

SAMEDI 26 À 10H30, DIMANCHE 27 À 11H ET LUNDI 28 MARS À 11H, SALLE DES FÊTES // Festival du Théâtre Amateur, "Les Pompign'actes" : un spectacle toutes les 90 minutes. Organisé par la Compagnie de la Laurence (voir article).

SAMEDI 2 AVRIL À 21H, SALLE DES FÊTES // Théâtre des Salinières : "Le squat" de Jean-Marie CHEVRET, mise en scène de Christelle JEAN : réservation et règlement par chèque en Mairie : tarif unique de 18 €.



CINÉMA

> MERCREDI 9 MARS / 20H30
LES INNOCENTES
drame d'Anne Fontaine
avec Lou De Laage

> MERCREDI 16 MARS / 20H
**CINÉ SPECTACLE :
LE BARBIER DE SEVILLE**
opéra en deux actes de
Gioachino ROSSINI
(tarif unique 12 euros)

CINÉ-THÉ

> LUNDI 7 MARS / 14H30
45 ANS (VOST)
drame d'Andrew Haigh
avec Charlotte Rampling...

> LUNDI 7 MARS / 14H30
LES DELICES DE TOKYO
comédie dramatique de Naomi Kawase

SYNOPSIS

LES INNOCENTES

Pologne, décembre 1945. Mathilde Beaulieu, une jeune interne de la Croix-Rouge chargée de soigner les rescapés français avant leur rapatriement, est appelée au secours par une religieuse polonaise. D'abord réticente, Mathilde accepte de la suivre dans son couvent où trente Bénédictines vivent coupées du monde. Elle découvre que plusieurs d'entre elles, tombées enceintes dans des circonstances dramatiques, sont sur le point d'accoucher...

EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon**, les 2, 16 et 30 mars à **Carrefour Lormont**, le 9 mars et à **Auchan Bouliac** le 23 mars. Le départ a lieu place de l'Entre-Deux-Mers à 9h10.